

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : **UN DOLLAR** par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE.—A nos lecteurs.—Petit cours d'économie politique : La Fabrique.—Les marguilliers.—Géographie : Le Groenland.—Bibliographies : *Nouveau dictionnaire Bénard*; *Le livre de l'école de M. C. Lebaigue*; *Exercices cartographiques des Frères*; *Pauvre canadienne : les Mollusques*; *Catalogues de livres anciens et modernes*; *Observations sur l'étude Archéologique du Dr Dionne*; *Journal de la première enfance : A l'Œuvre et à l'Épreuve de Laure Conan*.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée : Exercices de grammaire ; II, Dictées : Le vrai et le faux patriotisme.—Une date mémorable ; III, Dictée : Les Quinze-Vingts. — Poésie : L'océan et sa source.—Arithmétiques : Problèmes.—Algèbre.—Petite Revue. Bulletin géographique.—Hygiène : La chambre à coucher.—Pensées.

A NOS LECTEURS

Il y a douze ans, chers lecteurs, à pareille époque, nous lançions dans le public le numéro prospectus de l'*École primaire* dont nous avons depuis changé le titre en celui de l'*Enseignement primaire*. Le *Journal de l'Instruction publique*, qui avait été publié depuis vingt-deux ans sous les auspices du gouvernement et qui avait coûté chaque année quatre mille quatre cents piastres au pays, venait d'être supprimé par le gouvernement Joly. Une nouvelle Publication devait le remplacer avec promesse d'obtenir un subside de l'État. Comme l'ancien journal n'avait pas rempli les vues des instituteurs, parce qu'il avait été rédigé par des hommes très forts en littérature, mais dont les connaissances pédagogi-

ques faisaient défaut, et que la nouvelle *Publication* promise à son de trompe allait se trouver dans les mêmes conditions, nous avons cru devoir entrer sur la scène et faire profiter nos confrères du fruit de nos études et de notre expérience.

L'entreprise était hasardeuse, nous pourrions même dire téméraire, car nous ne pouvions compter que sur la bonne volonté de la classe enseignante dont la condition pécuniaire est fort précaire. Bien que nous connussions les difficultés de la tentative, nous l'avons risquée et nous n'avons pas été trompé dans nos prévisions.

Dès la première année, quoique le gouvernement d'alors ne nous ait pas accordé un centin, nous avons pu, avec nos abonnements, rencontrer presque nos dépenses. Il est bien vrai que notre travail a été gratuit, mais le but que nous poursuivions était si noble et si utilitaire que nous n'avions pas même pensé d'en retirer aucune rémunération. Livré à nos propres ressources, nous avons subsisté trois ans sans aucun secours, mais enfin, grâce à une influence politique, en 1883, le gouvernement Mousseau nous accorda la modique somme de deux cent cinquante piastres sur les subsides supplémentaires. Cette aide, toute minime qu'elle était, nous mit à flot, et nous permit de continuer notre œuvre. Plus tard, nous fûmes reconnu comme l'organe officiel du gouvernement. Alors notre position était assurée, et nous avons pu abandonner notre position de professeur à l'école normale pour nous

occuper exclusivement de notre journal. Désormais, donc, nous consacrerons tout notre temps à l'instruction de la jeunesse. Nous nous ferons un devoir de tenir nos lecteurs au courant de toutes les nouvelles améliorations qui se produiront dans le monde pédagogique. Nous aimons à prévenir nos lecteurs que d'après un ordre du gouvernement, nous envoyons gratuitement *l'Enseignement primaire* aux membres de l'Assemblée législative, aux conseillers, aux membres du Conseil de l'Instruction publique, aux inspecteurs d'école, et aux secrétaires des municipalités.

Plusieurs braves secrétaires-trésoriers, qui ne se donnent pas même la peine d'ouvrir le journal, nous le renvoient avec le mot *refusé*. Il est bien entendu que nous ne tenons aucun compte de ces renvois et que nous suivons les ordres que nous avons reçus.

Quand le présent numéro vous parviendra, chers lecteurs, une nouvelle année aura succédé à la présente; sous quels auspices se présentera-t-elle? Nous l'ignorons, mais nous vous la souhaitons aussi bonne et aussi heureuse que vous puissiez la désirer. Soyez heureux dans vos écoles; que la tâche qui vous est dévolue vous soit légère et facile, que vos élèves soient dociles et progressent selon vos désirs. Voilà, chers amis, les souhaits que, du fond du cœur, nous vous faisons à l'occasion de la nouvelle année.

Qu'il soit bien entendu qu'aucune considération politique n'a influé sur les idées que nous venons d'émettre et que nous conseillons à nos amis, les instituteurs, de se tenir toujours en dehors de toutes les tourmentes qui peuvent agiter notre pays, sans cependant abjurer leur droit de citoyen. Ils pourront ainsi former la nouvelle génération qui leur est confiée d'après les règles constitutionnelles qui nous régissent et apprendre à leurs élèves les devoirs de tout sujet anglais. Le petit cours d'économie politique que publie actuellement notre assistant-rédacteur, M. C. J. Magnan, pourra les renseigner amplement sur cette matière.

Petit cours d'économie politique

6IÈME LEÇON

La Fabrique.—Les marguilliers

LE MAITRE.—Les marguilliers étant élus par les paroissiens (1), il importe, mes jeunes amis, que vous sachiez les origines, la composition et les attributions de ce corps honorable et indispensable que l'on nomme la Fabrique. Car, dans quelques années vous serez appelés à accomplir les devoirs d'un bon paroissien.

Historique.—“ Toute notre législation civile, dit le juge Beaudry (2), quant aux matières paroissiales, repose sur l'idée de la communauté d'habitants qui existait dans l'ancienne France. ” Ce régime municipal de notre ancienne mère-patrie s'introduisit au Canada, dès les débuts de la colonie. La Nouvelle-France fut d'abord concédée à des compagnies, puis à des seigneurs qui créèrent des *habitations*. Ces habitations prirent dans la suite le nom de seigneuries et constituent aujourd'hui, en partie, les paroisses bas-canadiennes.

L'érection religieuse des paroisses dans la Nouvelle-France remonte à 1667. Ce n'est qu'alors que l'on commença à parler de cures fixes. Jusque-là la colonie avait été considérée comme simple pays de mission : les Récollets et les Jésuites évangélisaient les sauvages et desservaient les colons français dans chacun des gouvernements de Québec, Trois-Rivières et Montréal (3).

En 1721, sur les ordres du roi de France, il fut procédé à régler et déterminer les limites et l'étendue de chaque paroisse du Canada. Ce règlement, fait par le gouverneur de Vaudreuil,

(1) En vertu d'une ordonnance de Mgr de Laval, en 1660, la ville de Québec fut soustraite à cette coutume, et en 1676, Montréal reçut le même ordre. Dans les paroisses de ces deux villes, l'élection des marguilliers est faite par les marguilliers en charge et les anciens fabriciens.

(2) Auteur du *Code des cures*.

(3) Cependant, en 1659, quelques cures avaient été créées.

l'intendant Bégon et Mgr de Saint-Valier, fut confirmé par l'arrêt de 1722 (1). L'érection civile sanctionnait pour la première fois en notre pays l'érection religieuse de la paroisse. Ce mode est encore pratiqué aujourd'hui. L'intervention de l'autorité civile dans l'érection des paroisses était une loi reconnue sous la domination française. Sous le régime anglais le droit de l'évêque d'ériger des paroisses (2) fut reconnu par les traités et les articles de la capitulation. On retrouve aussi cette prérogative dans l'Acte qui concerne la construction et la réparation des églises, presbytères et cimetières. (3)

La législature bas-canadienne s'occupa pour la première fois de la législation paroissiale en 1819. Cette année-là, un acte de peu d'importance, concernant la paroisse, fut adopté. Ce ne fut qu'en 1831 qu'on a pourvu à l'érection civile des paroisses (4). Cette loi a été quelque peu amendée de temps à autre, mais c'est encore elle qui nous gouverne en cette matière.

Du temps de Mgr de Laval, les marguilliers existaient, puisqu'en 1660, cet évêque, "ayant constaté les nombreuses difficultés et les sérieux inconvénients qu'il y avait pour la paroisse de Notre-Dame de Québec, à élire des marguilliers dans une assemblée de tous les paroissiens," ordonna qu'à l'avenir l'élection des nouveaux marguilliers de la dite église seulement se ferait par ceux qui seraient en charge et par les anciens. En 1676, Montréal fut mis sur le même pied. Ces deux villes ont conservé ce règlement: elles élisent encore leurs fabriciens comme au temps du Vénérable Mgr de Laval. Dans les autres paroisses de la province de Québec, tous les paroissiens prennent part à l'élection des marguilliers.

Les habitants tenant feu et lieu n'ont pas toujours été admis aux assemblées de fabrique

et à l'élection des marguilliers. Ce que le premier évêque du Canada avait décidé pour Québec et Montréal devint la coutume pour les autres paroisses. Cet état de choses dura jusqu'à 1830. Cette année là, il fut présenté un projet de loi pour faire admettre tous les habitants tenant feu et lieu aux assemblées de fabrique et à l'élection des marguilliers. Durant trois sessions le projet fut discuté. L'opinion du clergé avait été demandée: il se prononça contre le principe du *bill*. Quelques années après, l'idée avait fait son chemin; les évêques de Montréal et de Québec permirent aux curés d'appeler aux assemblées de fabrique, pour l'élection des marguilliers et la reddition des comptes, les marguilliers anciens et nouveaux ainsi que les paroissiens propriétaires. Cette décision importante des évêques fut prise en 1843. En 1860, les paroissiens tenant feu et lieu furent appelés à prendre part aux élections de marguilliers en vertu d'un statut; c'est la 23 Vict., ch. 67, S. 3.

Composition. — D'après le *Code des curés*, le mot fabrique signifiait originairement le bâtiment de l'église. On a plus tard étendu cette expression au corps chargé du soin des biens de l'église. La fabrique se compose du curé, des marguilliers occupant le Banc de l'œuvre, et des marguilliers qui ont été en exercice, autrement dit les anciens marguilliers. Elle forme une corporation en *main-morte* (1) de même que la paroisse.

Dans les campagnes, le bureau ordinaire de la fabrique est composé des marguilliers du Banc, qui sont généralement au nombre de quatre; quelques paroisses n'en élisent que trois.

Tous les ans, au jour de l'an, un des marguilliers sort de charge. C'est ce jour-là que les paroissiens sont appelés par le curé à élire un nouveau fabricien. Il n'y a que les propriétaires de biens-fonds qui aient droit de voter à cette élection. Le scrutin est public.

—Edouard, est-ce qu'à ces sortes d'élections, les paroissiens doivent tenir compte si la per-

(1) Edits et Ordonnances, I, 443.

(2) La paroisse est un territoire limité par l'autorité compétente et dans lequel un prêtre exerce son ministère sous le titre de curé ou desservant.

—LAREAU, *Hist. du dr. Canad.*

(3) La 31e Georges III, C. 4.

(4) I Guil. IV, ch. 51.

(1) Condition de biens qui, appartenant à des congrégations, sont inaliénables et ne produisent aucun droit de mutation.

bonne proposée appartient à tel ou tel parti politique ?

—EDOUARD.—Il me semble plus convenable de ne pas introduire la politique dans ce domaine, de même que dans celui de l'éducation, mai j'ai eu souvent connaissance que des citoyens, fort respectables du reste, avaient été mis de côté parce qu'ils étaient soit conservateurs, soit libéraux.

—LE MAÎTRE.—Ah ! mon jeune ami, vous venez de mettre le doigt sur une plaie bien vive. Pour le malheur de plusieurs paroisses, Dame politique s'insinue partout. Les rancunes, les haines, les jalousies électorales devraient être mises de côté quand il s'agit de l'instruction publique et de l'administration des biens de l'église. Pour être temporels ces biens n'en servent pas moins au service du bon Dieu.

Jeunes gens, lorsque vous serez hommes, rappelez-vous les conseils de votre maître : soyez des citoyens calmes, honnêtes, justes et droits. Ne devenez jamais de ces paroissiens entêtés, partisans, acharnés, souvent orgueilleux, rarement conciliants et toujours *gâte-métiers*.

Le curé, de droit, préside à toutes les assemblées générales de fabrique et de paroissiens, soit pour l'élection d'un marguillier, ou pour toutes autres fins pour lesquelles telles assemblées sont requises. Il préside également toutes les assemblées des marguilliers. (1)

Attributions de la Fabrique.—La fabrique est tenue de pourvoir à même ses revenus :

1. Aux dépenses nécessaires du culte, telles que les vases sacrés, les ornements, le vin, les hosties, etc.

2. A l'exécution des fondations.

3. Au salaire des commis, bedeaux, chantres, enfants de chœur et autres employés.

4. Au paiement des rétributions et honoraires perçus par la Fabrique pour la célébration de quelque office ou service religieux.

5. A la fourniture des registres de l'état civil. (2)

(1) Nous avons tiré ce paragraphe du *Code des curés, marguilliers et paroissiens*.

(2) Livre où le curé inscrit les actes de naissances, les mariages et les décès, etc.

6. Aux réparations de l'église, de la sacristie et du cimetière.

La fabrique impose, au moyen de répartitions, les taxes nécessaires au fonctionnement religieux de la paroisse. Les propriétaires d'immeubles seuls sont imposables.

Le plus ancien des marguilliers du Bauc est appelé *marguillier en charge* ou *marguillier en exercice*. C'est lui qui doit administrer les biens de l'église au nom de la fabrique. Il est tenu de percevoir tous les revenus, droits et oblations dus à l'église pendant l'année de sa gestion, et les arrérages restant dus sur les années précédentes. Le marguillier en charge ne peut faire des dépenses extraordinaires sans consulter le bureau de la fabrique. Après l'expiration de son année d'exercice, il est obligé de rendre compte de sa gestion.

Vous comprenez, mes amis, combien le choix des marguilliers doit être fait avec soin, ayant en vue le bien de la religion. Que de scandales, de luttes malheureuses, de divisions ruineuses ne résultent-il pas trop souvent, hélas ! de la nomination d'hommes incompétents et chicaniers.

Il est bien rare que le curé provoque les fabriciens. Aussi, la plupart du temps, les dissensions proviennent du manque d'éducation et du peu d'instruction des marguilliers. S'il arrive que les mécontents ne soient pas animés d'une foi bien solide, alors la guerre n'a plus de fin et toute la paroisse souffre pour l'amour d'une tête mal équilibrée.

Un jour, petits amis, quelques-uns d'entre vous seront certainement appelés à occuper une des hautes positions dont nous nous sommes entretenues depuis le commencement de notre *Cours* ; eh bien ! j'espère que votre raison, votre éducation et votre foi sauront vous guider sûrement dans la voie que vous aurez à suivre.

C.-J. MAGNAN.

Géographie

LE GROENLAND

Environ un siècle après la découverte de l'Islande, c'est-à-dire vers l'an 960, un capitaine norvégien nommé Thordvald, ayant été exilé de son pays, se retira en Islande avec son fils Eirek, surnommé le *Rouge*.

Vers 982 Eirek fut condamné à trois ans d'exil, et fit voile vers l'ouest à la recherche d'une terre qui avait déjà été décrite par un navigateur norvégien nommé Gimbiorn.

Eirek débarqua sur une petite île près du cap Farewell (Groënland), y passa l'hiver, et au printemps explora la terre ferme qu'il appela Graenland, (Terre-Verte) pensant que ce nom y attirerait des colons.

Eirek, après que le terme de son exil fut expiré, revint en Islande, et en 986 retourna au Groënland avec des colons. Il s'établit dans un endroit appelé Brattahlid, petite baie à laquelle il donna le nom de Eireksjords, (baie de Eirek).

Eireksjord est supposé être le Tunnulliorbok moderne, dans le district de Julianeshaab, sous la latitude 60° 55'. Cet endroit devint bientôt une importante colonie.

Quelques années plus tard, probablement, en 997, Leif, fils de Eirek, alla en Norvège et fut favorablement reçu par le roi Olaf, qui lui persuada d'embrasser les doctrines chrétiennes, et il le renvoya au Groënland, accompagné de deux prêtres pour convertir la nouvelle colonie.

La nouvelle religion fut bientôt acceptée et embrassée par les nouveaux colons, malgré que Eirek s'obstinât à rester jusqu'à sa mort fidèle adorateur des faux dieux *Thor* et *Odin*.

Les établissements du Groënland continuèrent d'augmenter et de fleurir.

Ils étaient divisés en Est, Ouest-Bygh, et étaient situés sur la côte occidentale. La cathédrale était dans Garda. Le sacre du premier évêque a eu lieu en 1121; celui du dernier en 1404. Après 1407 on n'entendit plus parler des colons du Groënland. Comment périrent-ils? nous l'ignorons. Soit par la main des

Esquimaux, appelés par eux (*Skraellings*, ou *dwarfs*), avec lesquels ils paraissent avoir toujours été en guerre, soit par le scorbut ou la picotte, maladies jusque-là inconnues dans cette contrée.

En 1585, un célèbre navigateur anglais, John Davis, chercha vainement les traces des premiers colons du Groënland; et dans le même siècle, plusieurs tentatives infructueuses furent faites par les Suédois et les Danois pour découvrir les traces de ces colonies perdues, mais ils supposèrent erronément que les colonies s'étaient établies sur les côtes orientales, tandis qu'elles l'avaient été sur les côtes Sud-Ouest.

En 1721, Hans Egede, prêtre norvégien, fonda un établissement sur la côte occidentale du Groënland. Depuis lors de nombreux vestiges de l'ancienne colonie ont été découverts; des urnes, des ustensiles, des fragments de cloches d'églises, des inscriptions runiques, des ruines d'édifices spécialement dans le district de Julianeshaab.

En 1824 on a trouvé une pierre à la latitude 72° 54, longitude ouest de Greenwich 56e, sur laquelle on lisait l'inscription suivante: "Erling Sighvatsson, Bjarni Thordassen et Eindrid Eddison ont, le samedi avant le Gangday, tracé ces marques et déblayé le terrain, 1135."

Le mot *Gangday* désignait soit le 25 avril ou le 14 de mai, de sorte que les trois Norvégiens dont nous venons de parler ont dû hiverner dans la zone glaciale sept cents ans avant Ross et Perry.

D'autres pierres runiques ont été découvertes dans le district de Julianeshaab, mais elles n'offrent aucun intérêt.

Ces inscriptions runiques prouvent la vérité des relations écrites sur les établissements du Groënland du dixième au quinzième siècle.

Bibliographies

Nous avons reçu de la librairie classique de M. Eugène Belin de Paris une série de livres de lecture en cinq volumes, intitulé, *Le livre de l'école*, et une édition de 1891 du dictionnaire de Th. Bénard.

Le dictionnaire Bénard, dernière édition Belin, est tout simplement magnifique. Il est illustré de 2232 gravures intercalées dans le texte, 12 cartes géographiques et 18 grandes figures synoptiques. Ce dictionnaire renferme ; 1. Le vocabulaire français, avec les acceptions propres ou figurées, littéraires ou familières des mots, justifiées par des exemples ; — les techniques et scientifiques ; — la conjugaison des verbes irréguliers et défectifs ; — la prononciation de tous les mots difficiles ; 2. les étymologies, avec l'explication des locutions latines fréquemment employées dans le discours, etc. ; 3. des notices historiques sur les peuples anciens et modernes, sur les grands événements (guerres, traités de paix, conciles, etc.), avec leur date ; 4. la biographie des personnages historiques de tous les pays et de tous les temps, celle des saints, des savants, des écrivains, des bienfaiteurs de l'humanité, etc. ; 5. la mythologie ; 6. la géographie ancienne et moderne, avec la population de tous les pays et de toutes les villes, les distances aux capitales, etc.

Le livre de l'école est fait d'après une méthode très rationnelle et orné de plusieurs vignettes. Le choix des morceaux, au point de vue purement littéraire, est fait avec beaucoup de goût. Les deux premiers exemplaires, *Classe enfantine* et *Cours préparatoire*, sont irréprochables au point de vue religieux. Les trois derniers, *Cours élémentaire*, *Cours moyen* et *Cours supérieur*, sans être absolument dangereux, contiennent quelques pages trop entichées de la Révolution française. Il ne faut pas oublier que plusieurs pages de 1793 sont écrites avec du sang innocent. On y cite aussi Voltaire et Rousseau sans restriction. Ces deux écrivains, de talent sans doute, ne sont pas absolument des modèles sans reproche. Dans quelques appréciations, l'auteur de la *Henriade* et l'inventeur de l'*Emile* et du *Contrat social* sont portés aux nues. On ne saurait nier le génie de Voltaire et de Rousseau, mais les donner comme des littérateurs à l'âme candide et au front serein, c'est mentir à l'histoire.

A part ces taches, *Le livre de l'école* est admirable.

Nos remerciements pour l'envoi de ces livres classiques.

EXERCICES CARTOGRAPHIQUES — *Par les Frères des écoles chrétiennes.*—Nous avons par devant nous trois cahiers d'exercices cartographiques très bien faits et appropriés à la géographie du Canada. La méthode suivie est celle des Frères des écoles chrétiennes de Paris.

La cartographie n'est pas assez enseignée dans nos écoles. Mettre les enfants en mesure de tracer aisément et rapidement une carte par cœur, voilà ce que peu de maîtres et maîtresses sont en mesure de faire. A l'aide des *Exercices cartographiques* des Frères, ce travail devient facile et agréable. Le procédé cartographique repose sur les formes géométriques. Quatre carrés suffisent pour tracer à main levée les grandes lignes d'un pays, d'un continent, etc. Les explications données sont claires et précises et les illustrations parfaitement réussies. On peut se procurer cet excellent travail en s'adressant aux Frères de Québec, rue Ste. Anne.

FAUNE CANADIENNE :—*Les mollusques de la Province de Québec.*—Par l'abbé L. Provancher, rédacteur du *Naturaliste canadien*.

C'est un travail de 154 pages avec six planches et gravures dans le texte. Ce volume traite seulement des univalves. M. Provancher est un travailleur et un savant : ses œuvres sont marquées au coin d'une science profonde.

CATALOGUE DE LIVRES ANCIENS ET MODERNES.—Merci à la librairie St Thomas d'Aquin de Marseille pour l'envoi de leur catalogue. Compilation très bien faite et des plus utiles aux bibliophiles.

OBSERVATIONS SUR L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DU DR. DIONNE—*Par Paul de Cazes.*—Le distingué secrétaire du Conseil de l'Instruction publique soutient depuis quelque temps déjà une polémique historique des plus intéressantes. M. le Dr. Dionne, du *Courrier du Canada*, est son antagoniste. Il s'agit d'établir si l'ancien fort Jacques-Cartier s'élevait sur la rive gauche de la petite rivière Lairet, à sa jonction avec la rivière St-Charles, ou à l'embouchure du ruisseau St-Michel, qui coule non

loin du Lairet. M. Dionne plaide en faveur du ruisseau Lairet. Il a publié force écrits pour prouver sa thèse. M. de Cazes ne s'est pas compté pour battu et revient à la charge dans la brochure ci-dessus nommée. Il pose quelques questions qui nous semblent assez embarrassantes pour M. Dionne. L'auteur s'appuie sur des documents positifs, fort difficiles à contredire. Nous attendons avec hâte la réplique de M. Dionne.

M. de Cazes est un de nos écrivains les mieux renseignés sur les questions d'histoire du Canada. Il n'est pas à ses premières armes dans ce genre de combat ; l'auteur des *Observations* a rompu déjà plus d'une lance avec honneur. Son adversaire actuel est également un historien supérieur.

M. De Cazes s'exprime avec aisance et courtoisie ; son style est calme et pur.

JOURNAL DE LA PREMIÈRE ENFANCE.—Paris, rue Cassette. Cette nouvelle *Revue* est publiée par la rédaction de notre estimable confrère de l'*Education*. Elle s'adresse aux familles qui ont le bon esprit de commencer l'éducation des enfants à la maison paternelle et aux directeurs des salles d'asile. Ce journal est rédigé par des hommes compétents ; il est, de plus, magnifiquement illustré et imprimé sur un fort beau papier.

Succès à ce nouveau compagnon d'arme.

A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE.—Par *Laure Conan*.—Édité chez Darveau, Québec.

Lorsque *Laure Conan* publia son *Angéline de Montbrun*, en 1881-82, l'abbé Casgrain s'écria, au cours d'une jolie étude-critique de ce roman canadien : " *Laure Conan* peut être contente de son coup d'essai. Elle a ajouté un nom à notre littérature, le premier nom de femme, et nous avons notre *Eugénie de Guérin* ! "

A l'Œuvre et à l'Épreuve que *Laure Conan* vient de publier n'est plus un coup d'essai ; c'est une œuvre littéraire de première force. En sortant de ces pages imprégnées de je ne sais quelle poésie céleste, on se sent l'âme tout inondée d'un parfum inestimable. Quelle can-

deur angélique, quelle grandeur d'âme dans les héros de *A l'Œuvre et à l'Épreuve* ! La lecture de ce livre vous transporte loin, bien loin des lâches et viles passions du monde. *Sursum corda* ! Voilà l'ouvrage en résumé. Sous l'enveloppe d'un roman plein d'intérêt, l'auteur développe une thèse capitale : la nécessité de suivre la vocation que la Providence inspire à chaque homme sur la terre.

Le drame se passe de 1625 à 1649. Le R. P. Garnier, ancien missionnaire chez les Hurons, et mis à mort par les Iroquois, est le principal héros de *A l'Œuvre et à l'Épreuve*. Dans son enfance, Charles Garnier se lie d'amitié avec une jeune fille adoptée par son père. Elle est d'une beauté ravissante et d'une pureté admirable. Les deux enfants grandissent et leur amitié se transforme peu à peu en un amour aussi ardent que sincère. Mais Charles Garnier a fini ses études et se demande si Dieu n'attend rien autre chose de lui qu'une vie ordinaire. La vie religieuse a beaucoup d'attrait pour lui ; mais il prie, il lutte et triomphe de son amour terrestre pour se donner tout entier à Jésus-Christ. Il entre au noviciat des Jésuites et quelques années après il est désigné pour les missions du Canada. Inutile de dire le chagrin de son amie Gisèle, qui l'aimait d'un amour extrême. Gisèle, qui adorait si passionnément Charles, fait preuve d'une force morale admirable. Le père Garnier s'oppose violemment à l'entrée de son fils dans la vie religieuse. Déjà ses deux autres fils se sont retirés du monde, et il compte sur son Charles pour faire la joie de ses vieux jours. C'était pour le futur missionnaire le seul obstacle véritable qui se présentât devant lui. Comment triompher de cette volonté paternelle ? Qui décidera ce vieillard à sacrifier le dernier de ses enfants ? C'est ici que *Laure Conan* crée un caractère supérieur. Gisèle, n'écoutant que l'affection sincère qu'elle a pour son ami, plaide elle-même auprès de M. Garnier pour le décider de laisser son enfant suivre la vocation que Dieu lui indique. Elle sacrifie énergiquement son propre bonheur, fait taire son pauvre cœur qui saigne ; elle ne veut qu'une chose : le vrai bonheur de celui qu'elle adore. Dieu l'appelle, dit-elle, eh bien !

je ne m'interposerais pas entre le Très-Haut et Charles, ce serait faire son malheur. Gisèle plaide si bien sa cause que le vieillard rend la liberté à son fils. Quelle abnégation virile chez une jeune fille aussi fraîche qu'une rose !

La promenade de Charles et Gisèle, au bord de la mer, où le futur missionnaire triomphe définitivement des grâces et de l'amour de l'angélique enfant qu'il aime depuis sa plus tendre enfance, est d'un fini achevé. La visite de M. de Champlain à Bois-Belle, villa de M. Garnier, son vieil ami, est également écrite de main de maître.

On a déjà reproché à Laure Conan d'avoir donné une physionomie trop européenne à *Angéline de Montrun*. Nous ne saurions lui adresser ce reproche pour *A l'Œuvre et à l'Épreuve*, attendu que les scènes qu'elle peint se sont passées à une date où la Nouvelle-France offrait peu de sujets à l'auteur pour donner à son travail une physionomie purement canadienne. D'ailleurs, elle nous fait connaître les pays de missions avec un rare talent ; pour l'époque, la colonie n'offrait guère d'autres thèmes.

A l'Œuvre et à l'Épreuve place Laure Conan à côté de nos meilleurs romanciers canadiens. Nous dirons plus : sa délicatesse de sentiment, sa nature éminemment poétique, son imagination vive et raisonnée lui permettent d'occuper une classe à part dans notre monde littéraire.

C.-J. MAGNAN.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

EXERCICES DE GRAMMAIRE.

1. Copier l'exercice suivant et indiquer le genre de chaque nom.

Les poissons d'eau douce, c'est-à-dire ceux qui vivent dans les rivières et dans les fleuves, n'ont pas le même goût que les poissons de mer.—Le pantalon de mon frère Alexandre

n'est pas encore sorti de chez le tailleur.—Les pelles et les pincettes de ce marchand ne sont pas solides.—Je veux faire faire des placards dans ma maison neuve ; j'y pourrai ranger une foule d'objets.—Le notaire, et le médecin de notre village sont en visite chez M. le Curé.—La grande porte du parc se trouve en face du château.—L'Océan a subi de violentes tempêtes, plusieurs navires ont été engloutis dans les flots.—La barque de ce pêcheur pourrait contenir une grande quantité de poisson.—Vos histoires sont pleines d'intérêt, je les préfère aux lectures que voudrait me faire faire mon parrain.—Le pain de notre boulanger est fait avec de la farine de première qualité.

2. Faire une liste des noms propres et des noms de choses inanimées.

La Normandie est le pays où l'on fabrique d'excellent cidre.—Mon oncle Justin a beaucoup d'expérience par suite de ses longs voyages et des réflexions qu'il a faites.—La mémoire et l'intelligence sont deux facultés très différentes.—Je vous confie cette mission, parce que je connais vos talents et votre habileté.—Louis XIV fut un grand roi, malgré ses défauts et ses fautes.—Le royaume de Prusse est devenu l'empire d'Allemagne.—Les Arabes menacèrent un instant les peuples de l'Europe.—Turenne et Condé furent deux généraux remarquables par leur habileté.—Les avocats doivent avoir la science du droit.—La justice et la charité sont deux vertus qui vont très bien ensemble.—Constantin fut le premier empereur chrétien.—Les papes et les évêques sont les successeurs chargés par le Christ d'annoncer l'Évangile à l'univers entier.—La gelée a détruit mes plantes vertes ; mon oncle Louis a conservé les siennes.

—L'Éducation.

II

DICTÉE

LE VRAI ET LE FAUX PATRIOTISME

Il faut tout d'abord que les enfants sachent distinguer le patriotisme de parade du patrio-

tisme sincère ; le premier est facile et baral, il a sa racine dans la vanité, il n'est qu'une forme de l'égoïsme, il éclate en fanfaronnades ridicules ou imprudentes, c'est un défaut ; l'autre est difficile et rare, il prend sa source dans un légitime orgueil, il est la plus haute expression du devoir, il parle peu, il agit, c'est une vertu.

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? dit le poète ; le patriotisme en paroles n'est que tromperie et charlatanisme : vienne le danger, il s'efface et disparaît. Pour juger du patriotisme, regardons la conduite. Est patriote quiconque honore son pays par son caractère, par son mérite, par ses vertus, et quand l'heure du danger sonne, par son courage.

C'est chose sacrée que le patriotisme ; il n'en faut pas parler en termes vulgaires ou même familiers, non plus qu'en termes emphatiques et rouflants, mais avec une simplicité noble, une gravité recueillie, ou avec passion.

II

UNE DATE MÉMORABLE

Le 1er octobre 1891 est une date importante dans l'histoire de ma vie : ce fut ce jour-là que je mon père se décida à m'envoyer en pension.

J'avais alors neuf ans, et depuis quinze mois que j'étudiais la grammaire, j'en étais arrivé aux pronoms ; encore n'avais-je sérieusement retenu que les substantifs : quant aux adjectifs que je n'avais recommencés que trois ou quatre fois, je les connaissais de vue, mais en réalité ils n'avaient jamais existé entre eux et moi, de relations bien suivies...

Ce n'était pas que je fusse un enfant rétif, j'étais surtout distrait et rêveur ; la tâche imposée était pour moi pleine d'un insurmontable ennui, la tâche choisie pleine d'un irrésistible charme ;—c'était là mon plus grand défaut ; par malheur il était terriblement puissant...

Mon père, qui voulait faire de moi un homme distingué, se désespérait et se demandait chaque soir : " Mon fils est-il bête ? est-il paresseux ?

Il répugnait à me croire bête... Il fut donc arrêté que j'étais paresseux, et que le meilleur remède, c'était de m'envoyer en pension.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Qu'est-ce que le patriotisme ?

C'est l'amour de la patrie ; le désir de la voir grande et respectée ; le dévouement absolu à sa défense.

Citer des mots de la même famille ; *patrie, patriote, patriotique, patriotisme*, ils dérivent du mot latin *pater*, père, qui plus directement a formé *paternel, paternel, paternité*.

Banal, se disait au temps de la féodalité, des choses à l'usage desquelles le seigneur asservissait ses vassaux, ses sujets : *four banal, moulin banal, pressoir banal*.—Par extension, cet adjectif se dit de tout ce qui est commun ; de ce qui est à l'usage de tout le monde.—Cette expression s'emploie toujours en mauvaise part.—*La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?* Vers que Racine, l'illustre poète tragique qui fut le rival de Corneille (1639-1699), met dans la bouche du grand-prêtre Joad, s'adressant à Abner, général d'une grande bravoure, mais dont la foi religieuse et le patriotisme se sont laissés trop facilement ébranler (*Athalie* acte Ier, scène Ire.)

Pension, lieu où l'on réunit les enfants pour les instruire et les élever.—Un *rêveur* est celui qui rêve, qui s'entretient d'idées chimériques, de projets sans fondement.—*Tâche*, travail, ouvrage que l'on donne à faire à quelqu'un dans un temps déterminé, obligation.—*Répugner*, verbe neutre.—Eprouver un sentiment de répugnance.—*Il répugnait*, verbe impersonnel.—*Rétif*, qui recule au lieu d'avancer.—Difficile à conduire, à persuader.—Etre *rétif aux conseils*.

—*Journal des instituteurs.*

III

DICTÉE

LES QUINZE-VINGTS (1).

J'allai l'autre jour voir une maison où l'on entretient environ *trois cents* personnes assez pauvrement. J'eus bientôt fait, car *l'église, ni les bâtiments ne méritent pas d'être regardés.*

Ceux qui sont dans cette maison étaient assez gais; plusieurs d'entre eux jouaient aux cartes on à d'autres jeux que je ne connaissais point.

Comme je sortais, un de ces hommes sortait aussi; et m'ayant entendu demander le chemin du Marais (2), qui est le quartier le plus éloigné de Paris: "J'y vais, me dit-il, et je vous y conduirai; suivez-moi." Il me mena à merveille, me tira de tous les embarras et me sauva adroitement des carrosses et des voitures.

Nous étions près d'arriver quand la curiosité me prit. "Mon bon ami, lui dis-je, ne pourrais-je point savoir qui vous êtes?—Je suis aveugle, monsieur, me répondit-il.—Comment, lui dis-je, vous êtes aveugle! Et que ne priez-vous cet honnête homme qui jouait aux cartes avec vous de vous conduire!—Il est aveugle aussi, me répondit-il: il y a quatre cents ans que nous sommes trois cents aveugles dans cette maison où vous m'avez trouvé. Mais il faut que je vous quitte: voilà la rue que vous me demandiez; je vais me mettre dans la foule; j'entre dans cette église, où, je vous jure, j'embarrasserai plus les gens qu'ils ne m'embarrasseront."

MONTESQUIEU (3)

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE.

(1) *Les Quinze-Vingts*. Hôpital fondé à Paris par Louis IX pour trois cents chevaliers à qui les Sarassins avaient crevé les yeux en Palestine.

(2) *Le marais*. Quartier de Paris situé à l'est, IIIe et IVe arrondissements; il a été bâti sous le règne de Louis XIII; il a été appelé Le Marais parce que cet emplacement était alors occupé par des marécages qu'il fallut dessécher.

(3) *Montesquieu*. Historien philosophe (1689-1755). Président à mortier du parlement de Bordeaux; il publia les *Lettres persanes*. *Considérations sur les causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains*; *l'Esprit des Lois*, son ouvrage capital.

Histoire appliquée à la politique et au gouvernement des hommes (*).

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE.—*J'allai*. Ne pas confondre le passé défini et l'imparfait. Le parfait ou passé défini indique une action accomplie dans un temps déterminé et entièrement écoulé; l'imparfait marque une action accomplie en même temps qu'une autre.—*Quinze-vingts*; *trois cents personnes*. Rappeler la règle pour l'orthographe de vingt et de cent.—*L'église ni les bâtiments ne méritent pas d'être regardés*. On considère ici les deux sujets; l'église et les bâtiments ne méritent pas d'être regardés.—*Près de et prêt à*. *Près de* signifie non loin de, *prêt à* signifie disposé à.—*Ne pourrais-je point savoir*. L'idée conditionnelle est ici sous-entendue; *s'il n'y avait pas indiscretion*. Ne pas confondre ce conditionnel avec le futur.

FAMILLE DE MOTS.—*Carosse*, char, charette, charrue, chariot, charretier, charriage, charrier, charroi, charron, charronnage, charroyer, charroyeur; radical: picard et anglais *car*, chariot, charette. (Faire remarquer la différence d'orthographe entre charriot et ses voisins.)

HOMONYMES.—*Gai, gué, guet*. On aime la société des gens d'humeur gaie.—Pour traverser la rivière, les cavaliers cherchèrent un gué.—Un chasseur a toujours l'oreille au guet.

SYNONYMES.—*Honnête, civil, poli*. "Nous sommes honnêtes par l'observation des bienséances et des usages de la société. Nous sommes civils pour les égards que la société exige et que nous rendons. Nous sommes polis par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons." (Guizot.)

EXERCICES

1. Analysez grammaticalement la première phrase de la dictée.—2. Recherchez et analysez les pronoms conjonctifs de la dictée.—3. Rapportez l'anecdote racontée dans le morceau.

QUESTIONS D'EXAMENS

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES.—Analysez le mot *ceux* dans: ceux qui sont dans cette maison étaient assez gais.—

2. Qu'appelle-t-on pronom démonstratifs ?—
3. Quels sont les pronoms démonstratifs ?

Quel est le sens de *a* dans l'expression *il y a* ? Le verbe *avoir* a ici le sens d'être, d'exister ; *il y a* est mis pour *il existe là* ; dans les autres langues, cette expression se traduit par : *là est, là sont, etc.* (en anglais : *there is, there are, la est, là sont, etc.*)—2. Comment appelle-t-on ces expressions qui ne peuvent littéralement se traduire dans une autre langue ? (gallicismes)—3. Qu'est-ce que le mot *y* dans *il y a* ?

Quelle est la signification de *que*, dans l'expression : *que ne priez-vous*, et quelle espèce de mot est-ce ?—2. A quelle temps est le verbe *priez* ?—3. Expliquer pourquoi *il renferme deux* ; ?—4. Comment se forment les temps simples de l'indicatif ?—5. Dans quel cas le mot *église* s'écrit-il écrit par une majuscule ?

POÉSIE

L'Océan et sa source

La source tombait du rocher
Goutte à goutte à la mer affreuse.
L'Océan fatal au rocher,
Lui dit : " Que me veux-tu, pleureuse ?

Je suis la tempête et l'effroi ;
Je finis où le ciel commence.
Est-ce que j'ai besoin de toi,
Petite, moi je suis l'immense ? "

La source dit au gouffre amer :
" Je te donne, sans bruit ni gloire,
Ce qui te manque, ô vaste mer ;
Une goutte d'eau qu'on peut boire.

V. H.

EXPLICATIONS

A la mer, dans la mer. La mer ou l'Océan offre un spectacle affreux dans la tempête.

Fatal au nocher, qui engloutit le matelot.
Pleureuse, parce que l'eau de la source tombe goutte à goutte comme les pleurs.

L'immense, la chose immense, l'immensité.

Amer, l'eau de la mer est fortement salée, par conséquent *amère* et impropre à la boisson.

Un roi conquérant ravage la terre et porte ses armes aux extrémités du monde : Ses sujets en sont-ils plus heureux ? Non : ils ne connaissent avec lui que la terreur et les larmes. Mais qu'un sage ministre fasse luire un rayon de paix au milieu de ce règne sanglant ; qu'il favorise les lettres et les arts, qu'il encourage l'agriculture et le commerce, le peuple retrouve alors quelques instants de joie et de prospérité.

L'Océan, c'est la guerre et ses calamités ; la source, c'est la paix et ses bienfaits.

C. LEBAIGUE.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1° Sur une charrette à deux chevaux il y a 15 sacs de blé contenant chacun 2½ minots et pesant 175 lbs. Combien y a-t-il de minots de blé et quelle est la pesanteur de la charge ?

Solution :

Il y a :

$$2\frac{1}{2} \times 15 = 37\frac{1}{2} \text{ minots.}$$

La charge pèse :

$$175 \times 37\frac{1}{2} = 6562\frac{1}{2} \text{ lbs.}$$

2° Un ouvrier a travaillé tous les jours à \$1.50 par jour excepté 52 dimanches, 9 jours de fête et 36 jours de mauvais temps. Combien a-t-il gagné ?

Solution :

Il travaille :

$$365 - (52 + 9 + 36) = 268 \text{ jours.}$$

$$\$1.50 \times 268 = \$402.00.$$

3° Un marchand a acheté des marchandises au montant de \$3,460, il a donné son billet à 30 jours. Le vendeur a escompté le billet à la Banque Nationale à 6%. Combien a-t-il reçu ?

Solution :

Il a reçu :

\$3460—les intérêts pour 83 jours.

34.60=60 jours.

11.53=20 " "

1.73= 3 " "

47.86 83

— 7 $\frac{1}{3}$ 65

\$47.21

Il a reçu :

\$3460—47.21=\$3412.79.—Rép.

4^o Un homme a mis à la Banque Nationale une certaine somme pour laquelle on a payé 2 $\frac{1}{2}$ %. Au bout d'un an et 15 jours, le propriétaire a reçu \$3480 de capital et d'intérêt. Quelle était la somme prêtée ?

Solution :

Nombre de jours :

365+15=380 jours.

Intérêt pendant 380 jours :

$\frac{2.50 \times 380}{100} = \$2.60.$

Au bout de 1 an et 15 jours :

=\$100+\$2.60=\$102.60.

$\frac{100 \times 3391}{102.60} = \$3391.$

ALGÈBRE

Un fût, A, contient 12 gallons de vin et 18 gallons d'eau ; un autre, B, contient 9 gallons de vin mêlé à 3 gallons d'eau. Combien faut-il tirer de gallons de chaque fût pour faire un mélange de 7 gallons de vin et 7 gallons d'eau ?

Solution :

Dans le fût A il y a $\frac{2}{3}$ de vin et $\frac{3}{2}$ d'eau ; dans B il y a $\frac{3}{2}$ de vin et $\frac{1}{2}$ d'eau.

Soit x le nombre de gallons à tirer de A, et $14-x$ celui à tirer de B.

Dans le 1er il y a $\frac{2}{3}$ du vin et $\frac{3}{2}$ de l'eau ; dans le 2ème, dans ce nouveau mélange le vin et l'eau doivent être en égale quantité.

Alors, $\frac{2}{3}x + \frac{3}{2}(14-x) = \frac{3}{2}x + \frac{1}{2}(14-x) \times 20$ pour dégager les fractions.

$8x + 210 - 15x = 12x + 70 - 5x.$

$-14x = -140$, et $x = 10$ gallons à être tirés de A.

$14-x = 4$ gallons à être tirés de B.

Preuve :

Dans le fût A, $\frac{2}{3}$ de vin et $\frac{3}{2}$ d'eau.

$\frac{2}{3}$ de 10=4 gallons de vin, et $\frac{3}{2}$ de 10

=6 galls d'eau=10 galls.

Dans le 2ème $\frac{3}{2}$ de vin et $\frac{1}{2}$ d'eau.

$\frac{3}{2}$ de 4=3 gallons vin et $\frac{1}{2}$ d'eau= 4 " "

14 " "

Ainsi, dans le 1er fût il faudra tirer :

4 gallons de vin et 6 gallons d'eau, et

dans le 2ème $\frac{3}{2}$ gallon de vin et $\frac{1}{2}$ gallon d'eau.

PETITE REVUE

Bonne et heureuse année à nos confrères de la *Revue Canadienne*, du *Journal de l'Instruction publique*, de l'*Educational Record*, de l'*Educational Review*, de l'*Étudiant*, de la *Famille*, du *Couvent*, du *Glaneur* ; et nos meilleurs souhaits à nos échanges des pays étrangers : la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Uruguay, le Honduras, le Guatemala, le Mexique, l'Île Maurice, etc.

Avant l'invention de l'imprimerie, les manuscrits étaient si chers, qu'il ne se vendaient que par contrats aussi bien circonstanciés que pour des biens de vingt ou trente mille francs. Antoine de Palerme, secrétaire d'Alphonse d'Aragon, vendit sa maison pour faire l'achat du manuscrit de Tite-Live ; et dans une lettre qu'il écrit à Alphonse, il prie ce prince de lui dire lequel a fait un meilleur marché, ou de lui qui a vendu sa maison pour acheter le Tite-Live de Pogge, ou de Pogge qui a vendu

le manuscrit de Tite-Live. Un prince moins savant qu'Alphonse n'eût pas été embarrassé.

Un congrès contre la littérature immorale s'est dernièrement tenu à Berne, Suisse. Les questions suivantes ont été discutées :

1. Etat de la question en Suisse ;
 2. Du danger de la publicité scandaleuse ;
 3. De l'abus des représentations théâtrales dans les campagnes ;
 4. De la nécessité du congrès international.
- De nombreuses adhésions sont parvenues.

Le congrès catholique qui a siégé à Malines, il y a quelques semaines, s'est terminé par une série de discours des plus éloquents. Voici un passage très intéressant du discours du P. Didon, auteur de la célèbre *Vie de Jésus-Christ* :

« Jadis, les peuples étaient unis sous la haute direction du Pape. Sans doute, ils pouvaient se défier les uns des autres ; mais ils avaient un grand et suprême arbitre qui était le Souverain-Pontife. (Applaudissements.)

« Il y avait à ce moment une union sociale. Cette union doit devenir de nouveau réalité.

« Il se passe en ce moment trois choses. Il y a la grande décomposition intellectuelle. Oui, la science se développe, mais elle est en contradiction complète avec la philosophie, qui tient une place importante dans le monde de la pensée.

« Il y a aussi l'antagonisme des classes. Je ne vois que deux classes : celle des riches qui possèdent, celle des pauvres qui ne possèdent pas.

« Il y a aussi l'antagonisme des peuples.

« Je demande, moi, aux catholiques, de s'unir pour réaliser la grande synthèse de la vérité, reconcilier les classes et servir de paratonnerre pour éviter la foudre qui plane au-dessus des peuples et qui peut nous foudroyer si elle éclate. »

C'est en trois mots, le résumé tout entier des travaux du congrès.

Bulletin géographique

CANADA.—Un mot sur le chemin de fer du lac St. Jean :

La ligne principale de Québec à Roberval comprend cent quatre-vingt-dix milles, et elle sera étendue à l'est jusqu'à Chicoutimi et à Saint-Alphonse, c'est-à-dire jusqu'à la tête de la navigation océanique de la rivière Saguenay. Saint-Alphonse est un magnifique hâvre que les plus gros steamers transatlantiques peuvent atteindre en toute sûreté et il est admirablement situé pour être avec Chicoutimi le terminus du chemin de fer. Il y en a actuellement cinq milles de construits sur l'embranchement de Chicoutimi.

AUTOUR DU MONDE.—Grâce à la rapidité du dernier voyage du paquebot *City of New-York* entre New-York et Queenstown, la maille venant du Japon est arrivée dans un port anglais en vingt jours. Ainsi il est démontré que le trajet de Yokohama à Londres par l'océan Pacifique, Vancouver et New-York peut être accompli dans le quart du temps qu'il a fallu au héros de Jules Verne pour faire le tour du monde.

Toutes les étapes de ce grand voyage ont été accomplies avec la plus grande rapidité atteinte jusqu'ici pour chacune d'elles. La traversée du Pacifique, de Yokohama à Vancouver a été faite par le paquebot *Empress of Japan*, en neuf jours, dix-neuf heures et vingt-quatre minutes ; la distance parcourue est d'environ quatre mille sept cent cinquante milles. Il y a très peu d'exemples de célérité longtemps soutenue, qui puissent être comparés avec celui de l'*Empress of Japan*. Cette épreuve peut fournir un point de rapprochement intéressant entre la navigation à vapeur et la navigation à voiles. En 1853, le voilier *Sovereign of the Seas* a fait le voyage le plus rapide qui ait jamais été constaté ; il a franchi la distance des Iles Sandwich à New-York par le cap Horn, soit cinq mille trois cent quatre-vingt-onze mille nautiques, en vingt-deux jours.

On a dit alors que la vapeur, après tout, ne remporterait pas de grands avantages sur la

voile quand celle-ci pourrait rencontrer les vents d'ouest de l'hémisphère méridional. Mais l'exploit que vient d'accomplir l'*Empress of Japan* a dépassé de deux cents milles par jour celui de la *Sovereign of the Seas*, et a prouvé ainsi que, même dans les circonstances relativement défavorables du Pacifique septentrional, où les vents et les courants sont généralement peu propices à un steamer dans la saison d'été, la vapeur triomphe sans conteste dans un voyage de longue durée.

Si l'on ajoute à la traversée du Pacifique, deux mille huit cent cinquante milles à travers le continent américain, et deux mille huit cent milles à travers l'Atlantique, on voit que la distance totale parcourue entre Yokohama et les eaux anglaises a été de près de dix mille milles, ce qui donne une moyenne d'environ cinq cents milles par jour. A ce compte le tour du monde peut être fait en quarante-huit jours. Il y a un siècle, une lettre mettait deux jours pour parvenir par la poste de New-York à Philadelphie. On comprend combien sont changées, par ce fait seul, indépendamment de tout le reste, les conditions du commerce et des relations sociales.

Hygiène

CHAMBRES A COUCHER

C'est surtout dans la chambre à coucher que le brillant des apparences doit être sacrifié au confortable du fond. Il n'importe pas absolument d'avoir un mobilier au grand complet et à la dernière mode; mais il importe d'avoir un bon lit, propre et chaud, et une grande provision d'air pur pendant le repos de la nuit.

Le lit comprend une couchette en bois ou en fer, un sommier, un ou plusieurs matelas, un traversin, un oreiller et des couvertures.

Si nous admettons que l'appartement soit propre, il est indifférent que la couchette soit en bois ou en fer et, dans les villes, ce point de vue doit attirer tout particulièrement l'attention d'une ménagère lorsqu'elle choisit une nouvelle habitation. Si l'on a eu le malheur

de se tromper, et que le reste de la nuit se trouve compromis par la présence d'insectes, il faut procéder le plus tôt possible à un assainissement.

Voici comment on opérera :

Si la pièce est totalement infestée, après en avoir retiré tout ce qui n'est pas susceptible de receler ou la bête immonde ou ses œufs, on calfeuturera la chambre le plus hermétiquement possible et l'on placera au milieu un vase de terre rempli de soufre en ignition, en quantité suffisante pour que l'atmosphère se charge largement d'acide sulfureux. On laissera agir deux ou trois jours le désinfectant, après quoi il n'y aura plus qu'à procéder à une aération suffisante.

S'il s'agissait simplement de désinfecter un meuble ou un sommier on y arriverait par un bon lavage au pétrole.

On a inventé plusieurs espèces de sommiers pour faire face à cette éventualité. Les uns tout en fer, les autres en fer et en bois; mais sans enveloppe.

Ces sommiers demandent un nettoyage fréquent, et la charpente se sent à travers le matelas.

Les meilleurs sommiers peuvent être rendus parfaitement impénétrables aux insectes si, au lieu d'en clouer l'enveloppe, on la fixe au moyen d'une bonne colle forte.

Les matelas doivent être en crin et en laine; la laine les rend plus chauds et plus moelleux; le crin leur donne de l'élasticité. La grosse laine de Béarn à longs brins est la meilleure pour les matelas. Celle du Médoc et de Sologne vient ensuite. Les traversins se font en plume; la plume a l'avantage de ne point se tasser. L'ancien lit de plume a perdu son importance depuis l'invention des sommiers à ressorts.

L'usage de la plume est d'ailleurs médiocrement hygiénique à cause de la chaleur qui s'y développe. Les meilleures plumes sont celles d'oie et de canard. Elles doivent avoir été prises sur l'animal fraîchement tué, et convenablement séchées à l'étuve.

Celles qui proviennent d'animaux morts depuis un certain temps, celles des gibiers ont

subi une modification intime qui les rend sujettes à se décomposer et à répandre des miasmes. La plume de poulet est mauvaise à cause de son manque d'élasticité.

Un lit d'enfant doit être frais et un peu dur. Le crin doit y dominer. *L'oreiller de crin* est de beaucoup préférable à l'oreiller de plume.

Le lit doit être battu, secoué, et les matelas retournés chaque matin. Le plus souvent possible, il sera bon d'exposer la literie une demi-journée au soleil, devant la fenêtre ouverte.

L'édredon, si controversé et si facile à assainir en l'exposant au soleil, est commode et ne présente absolument aucun inconvénient. Mieux que toute autre couverture il préserve de ce refroidissement nocturne, qui vient de l'abaissement extérieur de la température, vers le matin, et de ce fait physiologique que "c'est de minuit à 3 heures que la température du corps descend à son minimum". La seule condition indispensable c'est qu'ils soient très légers. 7 kil. à 1 k, 500 de duvet suffisent pour un édredon d'un grand lit.

Venons enfin à la place que doivent occuper les lits. La mode, après avoir longtemps exigé qu'on les plaçât parallèlement à l'un des murs, leur a fait faire un demi-tour. Elle veut aujourd'hui que le lit soit à deux faces et qu'on supprime les ruelles. La chose est peu importante en soi pourvu que les conditions suivantes soient remplies :

1° *Le lit doit être tourné de telle sorte que l'œil, en s'ouvrant le matin, n'ait point la lumière de face et que, pendant le repos, la tête ne soit pas exposée à un courant d'air froid.*

2° *Le lit des enfants, jusqu'à l'âge de dix à douze ans, doit être disposé de telle sorte que les yeux en cherchant la lumière conservent leur parallélisme.* Ces conditions ne sont pas toujours faciles à réaliser et l'on y remédie souvent par l'emploi des rideaux.

A la campagne, où l'air abonde, les rideaux sont indifférents; dans les villes, ils font obstacle à l'intégrité des fonctions respiratoires, en enfermant celui qui dort dans une atmosphère difficilement renouvelable. L'hygiène

les condamne absolument, à moins qu'on ne réduise les rideaux à une tenture largement relevée et laissant toute liberté à la circulation de l'air.

Nous n'avons que peu de chose à dire des autres meubles : armoire à glace, chiffonnier; table de toilette et, si l'on veut, une petite bibliothèque avec quelques livres de choix; un cabinet de toilette à côté, s'il se peut, avec toutes les choses nécessaires aux ablutions quotidiennes, figureront toujours bien, s'ils sont de bon goût.

Les tentures à fond clair, relevées de couleurs gaies, et surtout bien assorties avec les meubles et avec l'habitant lui-même, conviennent aux chambres à coucher.

Si quelques-uns des meubles sont à dessus de marbre, on se rappellera que le marbre est une pierre tendre, assez poreuse et très facile à attaquer par les acides. On les couvrira, au moment du service, de serviettes ajustées à leurs dimensions et qu'on pourra rendre élagantes en les garnissant de broderies ou de dentelles au crochet.

Origine des journaux

Peu de personnes savent de quelle époque date l'institution des journaux. On se figure, en général, que la création périodique est toute moderne, et qu'elle était absolument inconnue des anciens.

On sait, cependant, que les Chinois ont devancé tous les autres peuples en matière d'imprimerie et de publicité. L'art de l'imprimerie est connu de temps immémorial en Tartarie, en Chine, au Japon. Des témoignages incontestables attestent que les Chinois avaient des imprimeries au commencement du III^e siècle, et qu'ils se servaient de caractères mobiles en bois au Xe siècle.

Eh bien, dès une époque reculée, il se publiait, en Chine, des recueils périodiques, des gazettes dans le genre des nôtres, et bien certainement la gazette officielle du gouvernement chinois, publiée d'abord à Nanking, puis à Péking, est le plus vieux journal du monde.

Le journalisme, à Rome, consista d'abord en des procès-verbaux des séances du Sénat, dans la publication des naissances, des décès, des divorces, des noms des étrangers qui arrivaient à Rome, des prix des blés, de la viande et d'autres denrées alimentaires. On appelait ce journal *Acta populi romani diurna*.

Au moyen âge, la connaissance des faits contemporains se rencontrait dans les annales rédigées par des religieux, telles que la *Chronique du moine de Saint-Gall*, les *Grands Chroniqueurs de Saint-Denis*, etc.

Le premier journal moderne véritablement périodique, le *Mercur de France*, fut publié en 1605. Il fut interrompu après soixante-neuf ans d'existence, c'est-à-dire en 1664. Il fut repris en 1672, et parut sous le titre de *Mercur galant*, jusqu'au mois de mai 1710.

La *Gazette de France*, existant encore aujourd'hui, a été fondée à Paris au mois d'avril 1631, sous le règne de Louis XIII, par le médecin Renaudot. Un historien écrit à ce sujet : "La *Gazette* ayant été inventée et mise en crédit sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui avait beaucoup d'adresse pour le gouvernement ; il faisait publier par cette voie-là plusieurs succès heureux qui arrêtaient quelque temps le trouble des provinces, auparavant que la vérité de quelque malheur fût connue certainement."

Le premier numéro du *Journal des Savants*, fut publié le 5 janvier 1665, par Denis de Salles, conseiller au Parlement. Il fut placé dans les attributions du chancelier de France en 1702, interrompu en 1793, repris quelque instants vers la fin du dernier siècle, par Sainte-Croix, Sylvestre de Sacy, Ranglès, et continué, en 1816, sous la direction du garde des sceaux.

Nicolas de Brégnny, chirurgien du roi, publia, en 1669, à Paris, un journal de médecine, supprimé en 1682.

Bayle fit paraître en Hollande, les *Nouvelles de la république des Lettres*, en 1687. Les Jésuites entreprirent leur *Journal de Trévoux* en 1701.

Le premier numéro du *Moniteur*, devenu journal officiel du gouvernement français le 17 janvier 1800, fut publié le 5 mai 1780.

Le premier numéro du *Journal de la Librairie* a paru le 22 décembre 1780.

Dès que la Révolution éclata, chaque opinion voulut avoir des organes. La discussion ouverte aux États généraux donna lieu à des débats ardents dans tout le public, et des journaux s'établirent pour répondre à ce besoin général de controverse.

Dans cette lice nouvelle, parurent successivement : le *Journal de Paris*, le *Moniteur*, le *Logographe*, le *Point du Jour*, les *Révolutions de Paris*, les *Actes des Apôtres*, le *Miroir*, la *Quotidienne*, le *Journal des Débats*, le *Journal des Hommes libres*, dont on parodia le titre : *Journal des Tigres*, etc, etc.

La première publication politique périodique a paru en Angleterre, sous les auspices de la reine Elizabeth, en 1588, sous le titre de *Mercur Anglais*. La première gazette anglaise parut à Oxford, sous le titre de *Mercurius Aulicus*, le 1er janvier 1642. C'était le journal de la cour. La *Gazette de Londres* débuta le 5 février 1666.

Disons, en terminant ces rapides détails, que le mot gazette vient de la figure d'une pie dite *gazza* en italien (symbole de la loquacité), que les imprimeurs de journaux mirent en tête de leurs feuilles.

—*Journal de la Jeunesse.*

PENSEES

Les grandes pensées viennent du cœur.

VAUVENARGUES.

Celui-là est vraiment grand qui a une grande charité.

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre criera lui-même, et il ne sera pas écouté.

SOLOMON.